

Qui sommes-nous ?

Valor'Aisne est le Syndicat Départemental de Traitement des Déchets Ménagers de l'Aisne.

Valor'Aisne est une structure publique gérée par des élus. Elle assure le traitement des déchets ménagers de 97% de la population de l'Aisne à travers plusieurs types d'installations :

- **Les centres de tri** : les déchets recyclables sont triés par des agents. Ils sont ensuite acheminés vers des usines pour être recyclés.
- **Les centres de compostage** : dans ces centres, les bio-déchets (déchets verts, épluchures de légumes) fermentent et sont transformés en amendement organique pour l'agriculture et le jardinage.
- **Les centres de stockage** : les déchets «résiduels» sont les déchets qui ne peuvent pas être recyclés. Ils sont donc enfouis dans des centres de stockage soumis à des contrôles de sécurité stricts.
- **Les centres de transfert** : lorsqu'un camion de collecte est très éloigné d'un centre de tri ou de stockage, il dépose ses déchets dans un centre de transfert. Les déchets sont alors regroupés avec d'autres avant d'être conduits jusqu'au centre de traitement adéquat.



Le traitement des déchets ménagers est une mission d'intérêt général et de protection de l'environnement. C'est pourquoi Valor'Aisne met également en place des actions de prévention. L'objectif est double : produire moins de déchets et mieux les valoriser. Car chaque déchet représente des coûts financiers et écologiques ...

Les centres Valor'Aisne

CENTRE DE TRANSFERT
Fontaine-les-Vervins • Sissonne • Tergnier

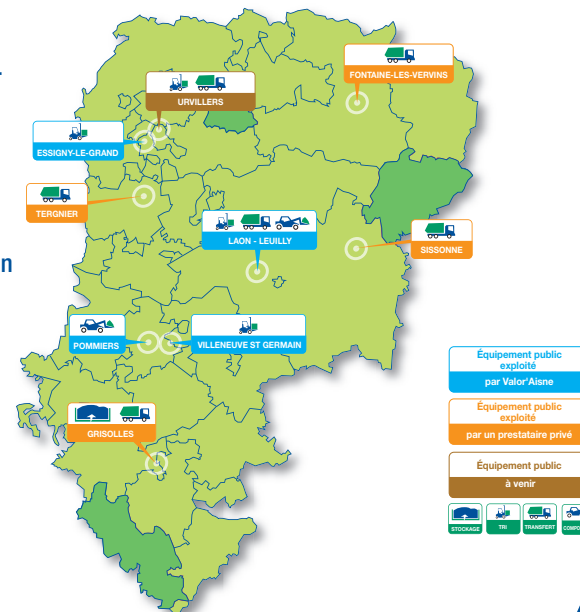
CENTRE DE STOCKAGE - TRANSFERT
Grisolles

CENTRE DE TRI
Essigny-le-Grand • Villeneuve-Saint-Germain

CENTRE DE TRI - TRANSFERT
Urvillers

CENTRE DE TRANSFERT - COMPOSTAGE
Laon-Leuilly

CENTRE DE COMPOSTAGE
Pommiers



Pôle d'Activités du Griffon
80 Rue Pierre-Gilles de Gennes
02000 BARENTON BUGNY
Tel : 03 23 23 78 20 - Fax : 03 23 23 08 04
info@valoraisne.fr

Pour en savoir plus,
ou visiter un de nos centres,
appelez le numéro suivant
03.23.23.78.20

www.valoraisne.fr



QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS DANS L' AISNE ?



- La nouvelle vie des déchets
- Le traitement des déchets
- Les familles de déchets

www.valoraisne.fr
Le tri, on a tout à gagner.

TRIER, C'EST AGIR POUR LA PLANÈTE !

Le tri permet de différencier les déchets recyclables des déchets non recyclables. Il limite ainsi les impacts environnementaux de nos modes de vie. C'est un geste «éco-citoyen»



LES DÉCHETS RECYCLABLES

Les déchets recyclables (bouteilles et flacons en plastique, emballages en alu ou en acier, papiers, cartons) peuvent être utilisés dans la fabrication de nouveaux objets. C'est pourquoi ils ne doivent pas être jetés avec le reste des déchets !



UN TRAITEMENT ADAPTÉ À CHAQUE DÉCHET

Régulièrement, des agents ramassent les poubelles. Les déchets sont amenés dans des centres spécifiques, selon leur nature : centre de tri, centre de compostage et centre d'enfouissement. D'autres déchets ne sont pas collectés «en porte à porte» : ils doivent être déposés en déchèterie ou dans des bacs spécifiques.

CENTRE DE TRI

Les déchets recyclables sont déposés dans un centre de tri. Ils arrivent sur un grand tapis roulant et sont séparés en plusieurs groupes : papier, carton, plastique, métal....

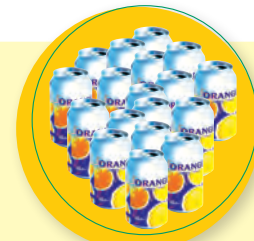


Essigny-le-Grand

QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS UNE FOIS TRAITÉS ?

Le recyclage, c'est le fait de transformer un déchet en un objet neuf.
En quoi sont transformés les déchets recyclés ?
Que deviennent les déchets qui ne sont pas recyclables ?

Dans le centre de tri, les déchets recyclables ont été séparés en plusieurs groupes en fonction des matériaux qui les composent. Ils sont ensuite compressés et envoyés dans des usines de recyclage.



670 canettes = 1 vélo



LES DÉCHETS BIODÉGRADABLES

Les biodéchets comprennent les déchets verts (tontes de pelouse) et les restes de repas (épluchures). En fermentant, ils produisent un amendement organique. C'est ce que l'on appelle le compostage.



CENTRE DE COMPOSTAGE

Les bio-déchets sont compostés soit dans un composteur (dans un jardin), soit dans un centre de compostage. Avec le temps, ils se transforment en compost.



Laon - Leuilly

Le compost obtenu est utilisé comme amendement organique pour les cultures agricoles ou le jardinage.



LES AUTRES DÉCHETS VALORISABLES

Il existe beaucoup d'autres déchets, qui ne sont pas collectés en porte à porte : les vêtements, les ampoules, les piles ou l'électroménager... et souvent le verre. Ces déchets doivent être déposés dans des endroits spécifiques.



DÉCHÈTERIE

Tous ces objets doivent être amenés à la déchèterie ou dans les collecteurs spécifiques (en particulier pour le verre).



1 bouteille
= 1 bouteille



La plupart de ces déchets sont «valorisables» : ils sont utilisés, au moins en partie, pour fabriquer de nouveaux objets. S'ils sont dangereux, ils doivent d'abord être traités dans des installations spécifiques.

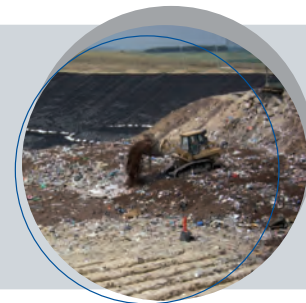
LES DÉCHETS NON RECYCLABLES

Les déchets non recyclables sont ceux qui restent une fois que tous les autres déchets ont été triés. Par définition, ils ne peuvent pas être transformés ou réutilisés : ils doivent être éliminés.



CENTRE DE STOCKAGE

Dans l'Aisne, les déchets qui ne sont pas recyclables sont enfouis en centre de stockage. Ils sont déposés au fond d'une alvéole étanche creusée dans le sol, puis ils sont recouverts de terre.



Une fois enfouis, les déchets se décomposent lentement. Ils produisent alors des «jus» qui sont traités et du «biogaz». Le biogaz peut être utilisé pour créer de l'électricité ou de la chaleur. Cependant les déchets enfouis le restent pour toujours, d'où l'importance du geste de tri !

